

## École des Monarques

6455, 27<sup>e</sup> Avenue  
Montréal, QC H1T3J8  
514-596-5055  
stjvianney@csgdm.qc.ca

Édifce St-Jean-Vianney

Septembre 2022

4315, Rue Beaubien,  
Montréal, QC, H1T1S8  
514-596-4892  
stjvianney@csgdm.qc.ca

Édifce Marie-Rollet

Rentrée scolaire

6755, 36<sup>e</sup> Avenue,  
Montréal, QC H1T 2Z9  
Téléphone : (514) 596-4892  
stjvianney@csgdm.qc.ca

Annexe temporaire

Chers parents,

**Info école des Monarques**

Nous sommes très heureux d'accueillir les élèves le 29 août prochain dans nos trois bâtiments! Une relocalisation amène toujours certaines inquiétudes autant pour les membres du personnel, pour les parents ainsi que pour les enfants, mais nous sommes fiers et très satisfaits de chacune de nos bâtisses qui offriront un milieu d'apprentissage agréable pour tous les élèves. ☺

Nous vous souhaitons une magnifique année scolaire 2022-2023!

### Dans ce numéro :

Rentrée scolaire.....	1
Calendrier.....	2
Horaire secrétariat.....	3
Horaire de l'école.....	3
Déclaration des élèves.....	4
Assemblée générale et rencontres de parents.....	4
Documents à compléter.....	5
Frais scolaires.....	5
Stagiaires TES à SJV.....	5
Jours de pluie à l'annexe temporaire.....	6



# SEPTEMBRE



D	L	M	M	J	V	S
	<b>22</b>	<b>23</b> ☺ Journée pédagogique	<b>24</b> ☺ Journée pédagogique	<b>25</b> ☺ Journée pédagogique	<b>26</b> ☺ Journée pédagogique	<b>27</b>
<b>28</b>	<b>29</b> ☺ Rentrée scolaire (horaire régulier pour le primaire) ☺ Rentrée progressive à la maternelle	<b>30</b> ☺ Rentrée progressive à la maternelle ☺ Rencontre de parents-enseignants au préscolaire à 18h30	<b>31</b> ☺ Rentrée progressive à la maternelle	<b>1</b> ☺ Horaire régulier pour la maternelle ☺ Rencontre du SDG pour les parents du préscolaire à 18h30	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>5</b> ☺ Fête du travail	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b> ☺ Assemblée générale de parents	<b>9</b>	<b>10</b>
<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b> ☺ Rencontre parents-enseignants (2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , combinée 3-4)	<b>15</b> ☺ Rencontre parents-enseignants (1 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> )	<b>16</b> ☺ Journée pédagogique	<b>17</b>
<b>18</b>	<b>19</b> ☺ Photo scolaire 	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>
<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b> ☺ CÉ à 18h30	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>30</b> ☺ Déclaration des élèves	<b>1</b>

***“LES GENS LES PLUS HEUREUX N’ONT PAS TOUT CE QU’IL Y A DE MIEUX. ILS FONT JUSTE DE LEUR MIEUX AVEC TOUT CE QU’ILS ONT.” AUTEUR INCONNU***

## Horaire du secrétariat



Bâtisse Annexe Marie-Rollet : Déborah Chavannes au 514-596-4892, poste 8305  
Ouvert de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 15h45

Bâtisse Annexe temporaire : Samia Marouf au 514-596-4892, poste 1733  
Ouvert de 8h00 à 12h et de 13h00 à 16h00

Bâtisse Saint-Jean-Vianney : Cristina Ayala au 514-596-5055, poste 8301  
Ouvert de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 15h45



## Horaire de l'école

	Précolaire Annexe Marie- Rollet (4315 Beaubien)	1 <sup>re</sup> année Annexe Marie- Rollet (4315 Beaubien)	Annexe temporaire (6755, 36 <sup>e</sup> Avenue)	4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année St-Jean-Vianney (6455, 27 <sup>e</sup> Avenue)
Service de garde	7 h à 9h08	7 h à 8h00	7 h à 8 h10	7h à 7h55
Surveillance dans la cour (ouverture des portes de la cour)	9h08 à 9 h13	8 h à 8h10	8 h10 à 8 h 20	7h55 à 8h
Entrée des élèves	9 h13	8 h10	8 h 20	8h
Dîner	11 h 47	11 h 47	11 h 57	11h37
Surveillance dans la cour (ouverture des portes de la cour)	13 h 07	13 h 07	13 h 17	12h57
Entrée des élèves	13 h12	13 h 12	13 h 22	13h02
Fin des cours	15 h 37	15 h 37	15 h 47	15h27
Mercredi : Fin des cours	14 h17	14 h 17	14 h 27	14h07

À l'Annexe Marie-Rollet, le matin, à partir de 8h, votre enfant doit aller directement sur la cour d'école. Il ne doit plus passer par la porte du service de garde. Les enfants doivent attendre que les surveillants en devoir soient sur la cour avant d'y rentrer.

À l'Annexe temporaire, le matin, à partir de 8h10, votre enfant doit aller directement sur la cour d'école. Il ne doit plus se présenter au service de garde. Les enfants doivent attendre que les surveillants en devoir soient sur la cour avant d'y rentrer.

À Saint-Jean-Vianney, le matin, à partir de 7h55, votre enfant doit aller directement sur la cour d'école. Il ne doit plus passer par la porte du service de garde. Les enfants doivent attendre que les surveillants en devoir soient sur la cour avant d'y rentrer.

## Déclaration des élèves



La déclaration des élèves aura lieu le **vendredi 30 septembre**. Il est très important que votre enfant soit présent à l'école lors de cette journée, car le Ministère de l'Éducation (MEEF) détermine les allocations financières pour l'année scolaire suivante selon le nombre d'élèves inscrits et fréquentant l'école. S'il est absent, vous devrez venir à l'école pour signer l'attestation de fréquentation de votre enfant.

## Assemblée générale et rencontres de parents



L'assemblée générale de parents aura lieu en personne le 8 septembre à l'édifice Annexe temporaire situé au 6755 36e avenue. De manière à faciliter votre présence, les rencontres de parents auront lieu en présentiel les 14 et 15 septembre à 18h30. La rencontre du 14 septembre se déroulera à l'Annexe temporaire pour les groupes de 2<sup>ème</sup> année, 3<sup>ème</sup> année ainsi que pour la classe combinée 3<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>. La rencontre du 15 septembre se déroulera à l'édifice Marie-Rollet pour les groupes de 1<sup>ère</sup> année ainsi qu'à l'édifice St-Jean-Vianney pour les groupes de 4<sup>ème</sup> année, 5<sup>ème</sup> année et 6<sup>ème</sup> année.



## Documents importants à compléter

Trois documents seront remis aux élèves par leur titulaire. Ils sont à compléter et à retourner au plus tard le mardi 6 septembre.

- Fiche santé
- Autorisation d'être photographié
- Autorisation de sorties scolaires

## Frais scolaires



Vous recevrez les frais scolaires de votre enfant via son agenda. Vous pouvez payer le montant par Mozaïk sous l'onglet finances/ états de compte ou au secrétariat en effectuant un chèque au nom de l'école des Monarques. Votre enfant peut aussi acheminer ce chèque en le remettant à son enseignante.

## Arrivée des stagiaires TES au bâtiment Saint-Jean-Vianney



Nous avons encore la chance d'accueillir 4 stagiaires qui étudient afin de devenir techniciens en éducation spécialisée. Ils sont encadrés par Michèle Lacasse, TES au bâtiment Saint-Jean-Vianney. Ils seront donc dans notre école du 30 août au 9 décembre prochain. C'est une magnifique opportunité afin de soutenir les enfants dans leurs défis et aussi mettre de la vie dans l'établissement scolaire! Nous leur souhaitons la bienvenue. ☺

## Jours de pluie à l'annexe temporaire



Les élèves qui dînent à la maison sont invités à entrer par l'entrée du secrétariat au retour du dîner.

Nous nous souhaitons une magnifique rentrée scolaire!

Veillez agréer, chers parents, nos plus cordiales salutations.

*Julie Simard*

Julie Simard

Directrice

*Brigitte Côté*

Brigitte Côté

Directrice-adjointe

*Éthel Chacon*

Éthel Chacon

Directrice-adjointe